

Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville Province de Québec

Avis public

Avis de motion – Règlement 2016-01 modifiant le Règlement 2010-01 concernant les travaux de nettoyage des fossés de voie publique

Avis de motion est donné par la conseillère Emmanuelle Bagg qu'à une prochaine séance sera présenté pour adoption un règlement remplaçant le Règlement 2010-01 concernant les travaux de nettoyage des fossés de voie publique.

Ce règlement a pour objet de modifier la façon de répartir le coût des travaux.

DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, Ce 12e jour du mois de janvier 2016

Sylvie Chaput

Directrice générale et secrétaire-trésorière